

Bulletin de l'I. F. A. N.
T. XXX, sér. A, n° 1, 1968.

Contribution à la faune du Congo
(Brazzaville)
Mission A. Villiers et A. Descarpentries

LXXI. Diptères *Tabanidae*

par M. OVAZZA (1).

INTRODUCTION

La faune des *Tabanidae* du Congo (Brazzaville) a fait l'objet d'un certain nombre de publications depuis le début du siècle.

LISTE DES ESPÈCES RÉCOLTÉES

I. SUBFAM. *PANGONIINAE*.TRIBU *Philolichini*.1. *Philoliche* (*Stenophara*) *semilivida* (BIGOT, 1891).

Cette espèce, connue de toute l'aire de la grande forêt depuis le Sierra Leone jusqu'au Congo (Kinshasa), n'avait encore jamais été trouvée au Congo (Brazzaville). Sa capture semble toujours occasionnelle et le nombre d'individus récoltés est en général peu élevé. Ceci, lorsqu'il s'agit de Tabanides, laisse en général supposer des mœurs acrodendrophiles.

— 1 femelle prise à Dimonika, Mayumbé, grande forêt, janvier 1964. Il faut souligner que sur ce spécimen la première cellule postérieure de l'aile est fermée au niveau du bord postérieur, ce qui est exceptionnel.

2. *Philoliche* (*Subpangonia*) *gravoti* SURCOUF, 1908.

Il s'agit aussi d'une espèce forestière, dont l'aire de répartition va de la République de Guinée au Congo (Kinshasa). Au Congo Brazzaville elle était signalée de M'Vouti (Mayumbé) (TAUFFLIEB et FINELLE, *op. cit.*).

— 3 femelles, de Dimonika (Mayumbé), janvier 1964.

II. SUBFAM. *CHRYSOPINAE*.A. Tribu *Chrysopini*.3. *Chrysops centurionis* AUSTEN, 1911.

Ce Tabanide a été signalé depuis le sud du Nigeria jusqu'en Ouganda. Il est toujours capturé en petit nombre, ne semble pas attaquer normalement l'Homme. Il fait partie des *Chrysops* vivant dans les frondaisons et a été impliqué dans la transmission des filaires chez les Singes. Il avait été signalé par RINGENBACH et GUYOMARCH (1914) entre les rivières Sangha et Motaba dans le

Nord-Ouest du Congo (Brazzaville). Il n'est pas cité par OVAZZA et TAUFFLIEB (1952) qui n'avaient pas récolté dans cette partie du pays et n'a pas été retrouvé par TAUFFLIEB et FINELLE (*op. cit.*).

— 4 femelles d'Odzala, octobre 1963; il s'agit d'une région de forêt très proche de celle où les auteurs cités ci-dessus signalèrent sa présence.

4. *Chrysops dimidiata* WULP, 1885.

Une des deux espèces impliquées dans la transmission de la filariose humaine à *Loa loa*. Connue de toute la région forestière et des galeries des savanes postforestières. Cependant, en allant vers l'Ouest, il ne semble pas exister dans le couloir dahoméen ni à l'Ouest du Ghana. Très largement répandu au Congo (Brazzaville) où sa présence a été signalée par tous les auteurs antérieurs.

— 3 femelles de Mbila, monts du Chaillu, dans l'Ouest du pays, décembre 1963.

— 15 femelles d'Odzala, octobre 1963.

5. *Chrysops silacea* AUSTEN, 1908.

Il s'agit de l'autre vecteur de la Loase humaine. Ce Taon a été l'objet d'études écologiques et biologiques encore plus approfondies que le précédent. Si son aire de répartition est dans l'ensemble la même que celle de *C. dimidiata*, plusieurs auteurs ont signalé des régions limitées où, soit l'un des deux est beaucoup plus abondant que l'autre, soit une seule de ces espèces existe (DAVEY et O'ROURKE, 1951; OVAZZA et TAUFFLIEB, 1952; CREWE, 1954). Pour la répartition des deux espèces au Congo (Brazzaville) une carte a été donnée par OVAZZA et TAUFFLIEB (*op. cit.*).

La récolte de la présente mission confirme cette répartition : — 15 femelles furent capturées à Sibiti, en décembre 1963.

6. *Chrysops longicornis* MACQUART, 1838.

Selon OLDROYD (1957) ce serait la seule espèce du genre que l'on rencontrerait aussi bien en savane, qu'en forêt, et on le connaît de l'ensemble de la région éthiopienne, excepté les parties les plus arides, déserts et sahels. Au Congo il est signalé de : Brazzaville, l'île M'Bamou, la région de Madingou (OVAZZA et TAUFFLIEB, TAUFFLIEB et FINELLE, *op. cit.*).

— 2 femelles, Sibiti, novembre 1963.

B. Tribu *Rhinomyzini*.7. *Tabanocella stimulans* (AUSTEN, 1910).

Espèce de forêt connue de la Sierra Leone au Congo (Kinshasa). Déjà rencontrée au Congo (Brazzaville) de Zanaga, dans le Niari et de Kelle au Nord-Ouest (OVAZZA et TAUFFLIEB, *op. cit.*), de Kayes, de M'Vouti (Mayumbé) (TAUFFLIEB et FINELLE, *op. cit.*).

— 7 femelles, Sibiti, novembre 1963.

— 1 femelle, Dimonika (Mayumbé), janvier 1964.

8. *Thaumastocera akwa* GRÜNBERG, 1906.

Ce Tabanide a été rencontré dans toute la zone de forêt et les galeries postforestières de la Sierra Leone à l'Ouganda oriental. Il n'est jamais capturé qu'en petit nombre, et il s'agit surtout de mâles venant à la lumière, parfois même dans les habitations.

Au Congo, TAUFFLIEB et FINELLE (*op. cit.*) l'ont trouvé à Brazzaville.

— 1 mâle pris au centre O. R. S. T. O. M., à la périphérie de Brazzaville par R. PAULIAN, octobre 1963.

— 1 mâle, Sibiti, novembre 1963.

9. *Thaumastocera cervaria* SÉGUY, 1935.

Cette espèce ne fût longtemps connue que par la femelle holotype qui provenait de Bulirà (2 500 m d'altitude) dans l'Est du Congo (Kinshasa). Depuis, une autre femelle fut élevée à partir d'une larve trouvée dans un trou d'arbre à Bobiri, Ghana (OLDROYD, 1957, p. 163). La capture que nous relatons ici montre donc qu'il s'agit d'un Tabanide rare mais à vaste répartition.

— 1 femelle, Mbila, monts du Chaillu, décembre 1963.

III. SUBFAM. TABANINAE.

A. Tribu *Tabanini*.10 a. *Ancala fasciata* ssp. *fasciata* (FABRICIUS, 1775).

L'espèce est répandue à travers toute l'Afrique. Selon OLDROYD (1954) la sous-espèce typique se rencontre particulièrement en

zone forestière. L'existence d'une « forme ? *mixta* » intermédiaire entre *A. fasciata fasciata* et *A. fasciata nilotica* pose la question de savoir qu'il s'agit de simple variations individuelles ou de deux sous-espèces produisant des hybrides dans la zone de recouvrement entre leurs deux aires de répartition. Les données actuelles ne permettent pas de conclure. Au Congo, selon TAUFFLIED et FINELLE (*op. cit.*) *A. fasciata fasciata* est répandu depuis la mer jusqu'au Nord du pays.

— 1 mâle de Brazzaville, octobre 1963.

10 b. *Ancala fasciata*, ssp. *atripes* (WULF, 1895).

OLDROYD (1954) met en doute l'existence de cette sous-espèce. Selon cet auteur une vérification, faite à sa demande, par P. FREEMAN, au Muséum d'Histoire naturelle (Paris) a montré effectivement que les exemplaires de *A. f. atripes* ont les fémurs moyens et postérieurs noirs sur leur moitié distale ce qui les distingue des autres « formes » de l'espèce. La sous-espèce fut d'abord signalée du Gabon. OVAZZA et TAUFFLIED (*op. cit.*) l'ont trouvée au Congo (Brazzaville) mais la nomment *nigripes* par suite d'une erreur typographique (ainsi que le montrent les étiquettes de leurs spécimens). TAUFFLIED et FINELLE (*op. cit.*) la signalent de M'Vouti et Kayes et en font une « race locale » à répartition géographique bien délimitée, ce qui est la définition même d'une sous-espèce. Or les récoltes que nous citons ci-dessous nous montrent un exemplaire de la même région qui présente les mêmes caractéristiques.

— 1 femelle, chutes de la Bouenza, région de Madingou, 30-XI-1963.

11. — *Tabanus marmorosus* SURCOUF, 1909.

Selon OLDROYD (1954) il existerait deux sous-espèces : *T. marmorosus marmorosus* SURC., 1909 et *T. m. congoicola* BEQU., 1930 ; la première serait répandue en forêt, du Sénégal au Sud du Nigeria ; la seconde se rencontrerait du Gabon à l'Ouganda. RAGEAU, GRENIER et ADAM (1954) les ont trouvées toutes deux au Cameroun, dans les mêmes localités, la première étant la plus fréquente. TAUFFLIED et FINELLE récoltèrent l'espèce au Congo

penser qu'il s'agit de deux sous-espèces dont les aires géographiques se recouvrent au Cameroun, au Gabon et au Congo (Brazzaville), où on trouverait des hybrides. Mais nous avons observé le même phénomène en Côte-d'Ivoire, beaucoup plus à l'Ouest. Si *T. marmorosus congoicola* se rencontre seul en Ouganda et au Congo (Kinshasa), partout ailleurs vers l'Ouest on a toute une série de spécimens présentant des caractères variables et nulle part on ne trouve *T. m. marmorosus* seul. Il semble difficile dans ces conditions d'admettre la validité des sous-espèces.

— 3 femelles, du type « *congoicola* », Mbila, monts du Chaillu, décembre 1963.

12. *Tabanus obscurefumatus* SURCOUF, 1906.

Connu depuis le Sud du Nigeria jusqu'à l'estuaire du Congo. TAUFFLIEB et FINELLE le signalent de M'Vouti et de Kayes. Ils pensent par ailleurs que la mention de *T. quadriguttatus* RIC., 1908 à Mossaka et Brazzaville par SURCOUF et ROUBAUD (1908) se rapporte en réalité à *T. obscurefumatus*. *T. quadriguttatus* n'est en effet connu que du Tanganyika.

— 7 femelles, Mbila, monts du Chaillu, décembre 1963.

— 1 femelle, Odzala, octobre 1963.

— 2 femelles, Dimonika (Mayumbé), janvier 1964.

13. *Tabanus canus* KARSCH, 1879.

Selon OLDROYD (1954) *T. canus* serait pratiquement limité au Congo (Kinshasa) avec de légers débordements sur l'Angola, le Cabinda, le Congo (Brazzaville), le Gabon. Mais depuis cette époque il fut signalé du Cameroun par RAGEAU, GRENIER et ADAM (*op. cit.*), du R. C. A. par TAUFFLIEB et FINELLE (*op. cit.*). Au Congo (Brazzaville), selon ces derniers auteurs, on le rencontre dans les localités suivantes : districts de Gamboma, Mossaka, Djambala, Madingou, Brazzaville, Kayes. Par contre ils ne l'ont jamais trouvé au Mayumbé malgré un an de captures intensives.

— 1 femelle, centre O. R. S. T. O. M., récoltée par R. Paulian, octobre 1963.

— 1 femelle, Odzala, octobre 1963.

14. *Tabanus xanthomelas* AUSTEN, 1912.

Connu depuis une limite occidentale allant du Gabon au R. C. A.

(ex-Nyassland). Ce Tabanide est signalé au Congo : de Brazzaville, et des rivières Lefini et Leconi (OVAZZA et TAUFFLIEB, *op. cit.*).

— 2 femelles, Odzala, octobre 1963.

15. *Tabanus besti* SURCOUF, 1907.

Selon OLDROYD (1954) *T. besti* est une espèce fréquente en forêt et dans les galeries forestières de la Gambie à l'Ouganda. Cet auteur distingue deux « formes » *T. besti besti* et *T. b. arbucklei* ; la première existerait dans toute la zone que nous venons de définir, la seconde se trouverait dans les mêmes localités de capture mais seulement de la Sierra Leone à la forêt du Sud du Nigeria. On ne peut donc parler ici d'isolement géographique. Ceci d'autant plus que la seconde forme a été signalée par GALLIARD (1933) au Gabon, ce qui étend beaucoup son aire vers le Sud-Est.

Les exemplaires capturés par la Mission sont des plus difficiles à classer dans l'une ou l'autre forme. Ils présentent l'aspect de *T. besti besti*, mais tous montrent au moins l'un des caractères attribués à *T. b. arbucklei* : couleur de la moitié basale des tibias antérieurs, couleur et vestiture des tibias moyens et postérieurs, aspect du subcallus. Nous nous trouvons dans une situation analogue à celle que nous venons de rapporter pour *T. marmorosus*. A l'est du Congo l'espèce n'existe que sous un aspect bien défini, celui de *T. besti besti*. Au Nord et à l'Ouest de ce fleuve on rencontre des spécimens présentant les caractères de l'une ou l'autre forme et aussi certains qui semblent être des hybrides, mais sans qu'on puisse définir une aire géographique pour chacun de ces

très nette sur toute la moitié basale des tibias moyens. Ce caractère, non signalé par Oldroyd, existe chez de nombreux exemplaires au Gabon, au Cameroun et au Congo.

— 11 femelles, Odzala, octobre 1963.

B. Tribu *Haematopotini*.

17. *Haematopota griseicoxa* OLDROYD, 1952.

Lors de la description l'auteur cite des exemplaires du Cameroun, du Soudan, du Congo (Kinshasa). Son aire s'étend en réalité à l'Ouest au moins jusqu'en Côte-d'Ivoire où il est très abondant (DOUCET, OVAZZA et ADAM, 1958).

Au Congo selon TAUFFLIEB et FINELLE, il est très commun à M'Vouti.

— 1 femelle, Sibiti, novembre 1963.

CONCLUSION

Sur les dix-sept espèces et la sous-espèce récoltées par la Mission, deux, *Philoliche (Stenophara) semilivida* et *Thaumastocera cervaria*, n'étaient pas encore connus du Congo (Brazzaville). Ce matériel nous permet d'autre part de confirmer la présence de *Chrysops centurionis*, que nous ne connaissions de cet État que par une récolte assez ancienne. Cela nous amène par ailleurs à maintenir *Ancala fasciata atripes* comme sous-espèce valable, et au contraire à mettre en doute que *congoicola* pour *T. marmorosus* et *arbucklei* pour *T. besti* soient de véritables sous-espèces.

DONNÉES. BIBLIOGRAPHIQUES

- CREWE, W. (1954). — Studies on Ethiopian *Chrysops* as possible vectors of loiasis. *Ann. Trop. Med. Paras.*, **48**, p. 216-219.
- DAVEY, J. T. et O'ROURKE, F. J. (1951). — Observations on *Chrysops silacea* and *C. dimidiata* at Benin, Southern Nigeria. Parts I, II, III. *Ann. Trop. Med. Paras.*, **45**, p. 30-37, 66-72, 101-109.
- DESCARPENTRIES, A. et VILLIERS, A. (1964). — Contribution à la Faune du Congo (Brazzaville). I. Compte rendu sommaire de la Mission. *Bull. IFAN*, **26**, sér. A, n° 3, p. 1023-1025, 1 carte.
- DOUCET, J., OVAZZA, M. et ADAM, J.-P. (1958). — Tabanides de Côte-d'Ivoire. *Ann. Paras. Hum. Comp.*, **33**, n° 3, p. 284-294.

- OLDROYD, H. (1952). — The Horse-Flies (Diptera : Tabanidae) of the Ethiopian Region. I. *Haematopota* and *Hippocentrum*. British Museum (Nat. Hist.), London.
- (1954). — *Ibid.* II. *Tabanus* and related Genera. British Museum (Nat. Hist.), London.
- (1957). — *Ibid.* III. *Chrysopinae*, *Scepsidinae* and *Pangoniinae* and a revised classification. British Museum (Nat. Hist.).
- OVAZZA, M., ADAM, J.-P. et BAILLY-CHOUMARRA, H. (1959). — Contribution à l'étude des Tabanides de l'Afrique occidentale française. III. Tabanides de Guinée. *Bull. Soc. Path. Exot.*, **52**, p. 366-373.
- OVAZZA, M. et TAUFFLIEB, R. (1952). — Tabanides d'A. E. F. *Bull. Inst. Ét. centraf.*, **4**, p. 131-144.
- RINGENBACH, J. et GUYOMARC'H (1914). — La filariose dans les régions de la nouvelle frontière Congo-Cameroun. *Bull. Soc. Path. Exot.*, **7**, p. 619-626.
- RAGEAU, J., GRENIER, P. et ADAM, J.-P. (1955). — *Tabanidae* du Cameroun français. *Ann. Paras. Hum. Comp.*, n° 3, p. 243-274.
- SURCOUF, J. et ROUBAUD, E. (1908). — Tabanides recueillis au Congo français par la mission d'étude de la maladie du sommeil. *Bull. Mus. Hist. Nat. Paris*, 1908, p. 221-228.
- TAUFFLIEB, R. et FINELLE, P. (1956). — Étude écologique et biologique des Tabanides d'Afrique équatoriale française. *Bull. Inst. Ét. centraf.*, n. s., **12**, p. 209-251.